



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)
Inscription Commission Paritaire n° 20.165

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II A-C-D-E

REDACTION ET ADMINISTRATION

68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)
Téléphone : Trinité 78-44

Amicale des Stalags II A-C-D-E

Compte chèques postaux : La Source 30.175-35

ENFIN... LA RETRAITE A 60 ANS

La loi du 21 novembre 1973 et son décret d'application du 23 janvier 1974 ne pouvait engager que les régimes de base de Sécurité Sociale.

Les organisations gestionnaires des régimes complémentaires de retraite (organisations syndicales et C.N.P.F.), étaient bien conscientes de ce phénomène qui semble à priori normal.

La Sécurité Sociale a la possibilité d'augmenter ses ressources, les régimes complémentaires ne le peuvent pas et toute augmentation de leurs charges vient peser sur la valeur du point de retraite.

Il a donc été nécessaire de faire des études techniques pour pouvoir apprécier le coût financier de cet alignement. Le résultat de ces études a fait apparaître que cette charge supplémentaire pouvait, malgré son importance, être supportée.

La question a été débattue par la Commission paritaire et celle-ci

a décidé que les dispositions du régime des cadres seraient alignées sur celles de la Sécurité Sociale en matière d'anticipation.

Les régimes complémentaires fédérés par l'A.R.R.C.O. ont pris la même décision.

Par conséquent, il est possible d'obtenir une retraite sans abattement de la part des régimes complémentaires pour l'un des motifs suivants :

- l'inaptitude au travail ;
- le fait d'avoir été déporté ou interné politique ;
- le fait d'avoir été ancien combattant ou prisonnier de guerre.

ATTENTION. — Il est nécessaire pour avoir droit à une retraite sans abattement, de la part des régimes complémentaires, de demander, d'abord, la liquidation du dossier de la Sécurité Sociale.

A propos de nos bons de soutien

Déjà, vous avez reçu les « bons de soutien ». Nous connaissons votre attachement à l'Amicale et votre bon cœur, vous leur avez donc fait bon accueil... et peut-être en avez-vous déjà redemandé au bureau.

Cette année, pour aider à la diffusion de ces carnets chers à l'Amicale, le bureau en a réduit le montant de moitié (quel effort en cette période d'inflation continue...)

Ces bons de soutien sont numérotés, et par ce numéro obligatoire, chaque bon concourt à un tirage au sort de nombreux cadeaux de prix, tels que : bons d'achats de 500, 300, 200 F, et de très nombreux autres cadeaux intéressants.

Pour un bon de soutien, un franc, ou deux, ou plus... (selon moyens et générosité de chacun) voyez votre chance ! Car avec, vous avez le « risque » de gagner, mais vous avez aussi la certitude de contribuer avec votre Amicale à aider les plus déshérités d'entre-nous, et le nombre augmente avec les années, et aussi de par la grosse quantité de bons vendus, à encourager, à donner de l'espoir à tous ceux qui œuvrent de si bonne volonté pour la bonne marche et la continuité de notre chère Amicale.

Le bureau souhaite recevoir des lots, afin d'augmenter le nombre des heureux gagnants.
Merci à toutes et à tous.

NOTRE GRANDE FAMILLE

NOS PEINES

Notre excellent ami *Elie Lefebvre*, II D, ami personnel de *Darloy* (études communes, directeur d'école honoraire), est décédé en janvier dernier à Hergnies. C'était un ami sincère, au cœur généreux. A Mme *Lefebvre* et sa famille nous adressons nos condoléances émues avec notre sympathie affligée.

Lucien Gennevoix, II D, ingénieur chez Peugeot à Lille, adhèrent de toujours, a eu l'immense peine de perdre son fils *Michel*, 27 ans, ingénieur H.E.I. *Michel Gennevoix* laisse deux enfants en bas âge. A Mme *Gennevoix*, à *Lucien* et sa famille nous adressons notre sympathie et nos condoléances. L'abbé *Delesalle*, *Darloy* et Mme assistaient aux funérailles le 30 mars 1974.

NOS DEUILS

Notre ami et camarade *Michel Guéry* de Clamart nous fait part du décès de *Marcel Gremain*, le 14 janvier dernier à Calais, à l'âge de 70 ans.

Gremain était prisonnier de 1939-1945 au Stalag II E, kommando de Neuburg et de Slete Parchim.

Nos sincères condoléances à sa

famille.

C'est avec stupeur que nous apprenons le décès de notre camarade *Louis Laudren* survenu le 7 mai 1974 à l'hôpital Morvan à Brest, après une courte maladie.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 9 mai en l'église Saint-Houardon à Landerneau.

Les membres de l'Amicale et ses amis *Robert Legros* et *G. Desmarts* s'associent à ce deuil cruel, et présentent leur bien vives et bien sincères condoléances à Mme *Louis Laudren* et à sa famille.

NOS JOIES

Notre excellent ami *André Deleporte*, de Phalempin, a marié sa fille *Nicole* le 4 mai dernier. L'heureux élu est *Bernard Crombet*. Une importante délégation du groupe Nord assista à la cérémonie : *Flipe*, *Darloy*, *Crouzet*, *Fache*, *Van Moerbeke*, *Desmarts* et leurs épouses. Toutes nos félicitations aux familles et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

A noter qu'*André Deleporte*, Inspecteur des Impôts a été désigné comme commissaire aux comptes auprès du bureau parisien.

Nos félicitations pour cette promotion.

NOS NOUVEAUX ADHERENTS

Auguste Després, La Meilleraye.
Delavernier, Orchies.
Robert Détruit, Combronde.
François Doncarli, Asco.
Davarrieux, Antilles.
René Didier, Liesse.
Victor Donatier, Vergt.
René Deyris, Dax.
Paul Dereudre, Maille.
Maurice Deschamps, Halluin.
Léon Devreuse, Giromagny.
André Devreude, Alençon.
Maurice Denis, Montmirail.
Maurice Devrøde, Fleurbaix.
Paul Defossé, Saint-Brice.
Clovis Patin, Loches.
Maurice Hette, Orléans.
Edmond Dagois, Eguzon.
Henri Droin, Raon.
André Théodon, Montierchaume.
René Putot, Valognes.
Charles Leconte, Paris.
Arthur Duroux, Le Quesnoy.
André Dupont, 49 - Montrevault.
Kléber Dupierriis, Aubin-St-Vaast.
Emile Druetz, Landrecies.
Pierre Duret, Saint-Hermine.
Charles Delpinet, Cremieu.
Donatien Durand, Noirmoutier.
André Durando, Ecommy.
René Duhamel, Damville.
Fernand Bricout, Caudry.
Pierre Dupont, Capvern-les-Bains.
Marceau Dubosc, Vic-Fezensac.
Joseph Ducos, Villeneuve-de-Marsan.
Jean Dumas, Targonn.
Gabriel Dupin, Condom.
Fernand Trouttet, Frasnay.
Marcel Bethoul, Amilly.
Jean Dubes, Mios.
Albert Duffau, Tauriac.
Louis Dumond, Tulle.
Jean Duval, Collandres.
Gabriel Dupré, Auch.
Aristide Dufour, Guéret.
René Drumelle, Reims.
Henri Defrance, Reims.
Edmond Boussebart, Forest-sur-Marque.
Pierre Petit, Watrelos.
Arthur Florent, Annequin.

COMPTE-COURANT POSTAL DE L'AMICALE

Nous rappelons à nos camarades que le C.C.P. 5224-78 Paris est supprimé.

ADRESSEZ VOS REGLEMENTS Amicale nationale des Stalags II A.C.D.E., C.C.P. La Source 30.175-35. MERCI.

CARNET BLANC

Mme *Gaetan Dubus* de Paris est heureuse de nous faire part du mariage de son fils *Serge* avec *Nicole Cotrelle*.

La messe de mariage sera célébrée le 13 juillet en l'église de Ribemont-sur-Ancre.

A notre chère Mme *Dubus*, à ses enfants, tous nos vœux de bonheur et nos bien vives félicitations.

Pierre Gythiel, prêtre, Deulemont : Nous redit ses bonnes amitiés à ceux du II D Woldenberg et Schivelbeun. A ces derniers, il annonce le décès de notre bon camarade *Roger Gryson*, dit « la Bonbonne », après une douloureuse maladie. Il était toujours souriant, optimiste et prêt à rendre service.

Merci de nous prévenir mais notre ami ne faisait pas partie de l'Amicale.

(Suite en page 4).

Journée de l'U.N.A.C. Nord 21 Avril 1974

Dès 10 heures, une foule considérable envahissait l'allée numéro un de la Foire commerciale de Lille. Cette foule accompagnait le cortège officiel mené par M. *Dubut*, chef du protocole du ministère des Anciens Combattants, M. *Huet*, représentant M. *Mauroy*, maire de Lille, *Jacques de Baralle*, président de l'U.N.A.C. - Nord. Le cortège atteignit avec peine le grand stand U.N.A.C. s'étendant sur 12 m qui obtint un grand succès pendant la durée de la Foire du 12 au 22 avril. M. *Dubut* signa le livre d'or qui portait déjà plus de 500 signatures de visiteurs attentifs. Le stand était une réussite il faut en convenir.

Une imposante collection de « Liens » de toutes les Amicales, des aquarelles, des tableaux, des photos, des objets fabriqués par les P.G., une immense carte avec tous les lieux d'implantation des Oflags et Stalags intéressèrent vivement les visiteurs.

De nombreuses adhésions furent faites spontanément, d'autres suivront. Chaque Amicale recevra incessamment le nom des nouveaux adhérents avec la cotisation.

A 11 heures, l'assemblée générale

eut une ampleur inaccoutumée. Plus de cinq cents personnes participèrent aux débats. De nombreuses questions furent posées au représentant du ministère des Anciens Combattants qui répondit avec précision à certaines revendications. D'une tenue remarquable, l'assemblée générale permit de réaffirmer la devise U.N.A.C. « amitié, entraide, souvenir ». A signaler une remarquable intervention de Mlle *Giraud*, représentant le député-maire de Lille. Ces interventions furent axées surtout sur l'attachement et l'intérêt portés par les autorités aux problèmes P.G.

Jacques de Baralle, président de l'U.N.A.C. - Nord, *Ernest Langlois*, vice-président adressèrent leurs remerciements aux autorités. M. *Bouchery*, président de la Foire convia les participants à un vin d'honneur avant un banquet de 400 convives qui se déroula dans une chaude ambiance d'amitié.

L'Amicale de II était représentée par soixante participants. Elle avait contribué pour une large part à l'installation du stand et à sa tenue journalière.

P. DARLOY.

AMICALE DES ANCIENS P.G. DES OFLAGS ET STALAGS II A, B, C, D, E, GROUPE NORD

Cher ami, ancien des Oflags et Stalags II A, B, C, D, E,

Comme chaque année, avec ta famille, tes amis, tu es invité à l'assemblée générale statutaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE LE DIMANCHE 6 OCTOBRE 1974

qui se tiendra salle de l'Estrielle, rue de l'Abbé-Cousin à Villeneuve-d'Ascq (secteur d'Ascq).

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

- 9 h 30 : — Rassemblement des voitures place Rihour à Lille. Les adhérents non motorisés seront emmenés à Ascq.
- 10 h 00 : — Assemblée générale, salle de l'Estrielle.
- 11 h 00 : — Office religieux en l'église Saint-Pierre, célébré par Monseigneur *Beilliard* (ancien aumônier du II B) assisté du chanoine *Delesalle* (ancien aumônier du II D).
- 12 h 00 : — Rassemblement des drapeaux et des participants à la manifestation.
- 12 h 15 : — Départ du cortège de la mairie d'Ascq vers le « tertre des Massacrés » et le « monument des Fusillés ». Dépôts de gerbes.
- 12 h 45 : — Réception par Monsieur le sénateur - maire de Villeneuve-d'Ascq en la mairie d'Ascq suivie d'un vin d'honneur.
- 13 h 45 : — Apéritif offert par l'Amicale des II.
- 14 h 00 : — Repas fraternel (salle d'Estrielle).

MENU A 30 F

Potage velouté
Langue sauce Madère champignons
Gigot de mouton Chevrier - Haricots verts
Salade
Fromage - Dessert - Café - Liqueur

VINS :

Vin blanc - Bordeaux - Bière - Eau à volonté

17 h 00 : — Orchestre, sauterie.
Avec ta famille, tes amis, tu vivras le 6 octobre une journée d'amitié et de retrouvailles exceptionnelles. Les années passent, le souvenir et la fidélité demeurent.

INSCRIPTIONS AVANT LE 26 SEPTEMBRE. — Chèque ou mandat à adresser à : M. Paul Van Moerbeke, 65, rue G-Baratte, 59650 Villeneuve-d'Ascq, C.C.P. Lille : 1.630-39. Le Président, C. FLIPO.

Les gars du Nord comptent sur la présence de nombreux camarades parisiens et banlieusards.

Pensez aux bons de soutien-vite à la poste!

Evitez - nous du travail et des frais de rappel inutiles

TIRAGE DECEMBRE

FP RES 404



3 septembre
1974
A L'ARC de TRIOMPHE

Dès les vacances terminées... pensez que, comme chaque année, à la même date, les anciens P.G. se retrouveront nombreux, une nouvelle fois, pour ranimer la Flamme Sacrée sous l'Arc de Triomphe de Paris.

C'est une manifestation du « souvenir » envers tous nos camarades disparus et aussi de notre fidèle reconnaissance à tous ceux des combattants qui sont morts pour que nous restions des hommes libres.

Nos camarades doivent donc, pour ces simples raisons, nobles et fraternelles, assister nombreux, très nombreux à cette pieuse et grandiose cérémonie le mardi 3 septembre prochain.

Rassemblement à 18 h 00 au coin de l'avenue des Champs-Élysées et de la rue Balzac (métro George-V).

Cette cérémonie est organisée par les Fédérations et Unions, membres du Comité national d'Entente P.G. : U.N.A.C., F.N.C.P.G.

Une couronne commune sera déposée sur la tombe du Soldat inconnu.

Nous remonterons les Champs-Élysées précédés d'une musique militaire et de nos drapeaux.

Tous les « amicalistes » sont invités à assister à cette cérémonie du souvenir, de l'amitié et de l'union.

Nous comptons sur vous, Venez nombreux, très nombreux. Merci.

Marcel SIMONNEAU.

PLUS QUE JAMAIS !

Il n'est pas dans notre esprit, et cela n'a jamais été, de juger un responsable gouvernemental à son arrivée, nous attendons son action, ses résultats, avant de le juger.

En ce qui concerne notre ministre de Tutelle, devenu secrétaire d'Etat autonome après avoir dépendu du ministère de la Défense, nous voudrions espérer que nous obtiendrons PLUS que ce que nous avons obtenu ces dernières années dans le règlement de nos problèmes.

Il est navrant que pour 1974 la revalorisation de la retraite du combattant n'ait subi AUCUNE AMELIORATION... alors que nous sommes toujours à 50 F contre 496 F pour nos anciens de 1914-1918... Quand arriverons-nous à la parité à ce train là ? Nous avons le droit d'être inquiets et particulièrement mécontents, comme l'ont prouvé les manifestations qui se sont tenues en province et à Paris et qui ont réuni de très nombreux participants. Nous ne croyons plus du tout aux promesses, c'est pourquoi nous attendons des réalisations et des solutions, de même pour tous les autres problèmes anciens P.G. et A.C., que vous tous connaissez maintenant, hélas, trop bien, puisque vous en êtes les premières victimes.

Nous allons donc « harceler » notre ministre... c'est-à-dire notre secrétaire d'Etat autonome... Il serait grand temps de rétablir un meilleur climat dans nos relations, nous y sommes disposés mais à la condition que nos problèmes reçoivent ENFIN et RAPIDE-

MENT des solutions qui ont beaucoup trop tardé, nous sommes continuellement les « oubliés », il faut que cela cesse.

Nous continuons à rappeler au ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale que le décret « scandaleux » concernant la retraite professionnelle à 60 ans pour les anciens P.G. doit être « rectifiée » dans les plus brefs délais. Personne n'a encore compris la teneur de ce décret qui bafoue une loi votée par deux fois à l'unanimité.

Nous allons également alerter le Premier ministre et même le Président de la République en lui rappelant tout simplement mais énergiquement « ses promesses de candidat », c'est la simple morale politique.

Voilà pourquoi chers camarades, PLUS QUE JAMAIS, nous nous devons d'être attentifs, volontaires et même agressifs, tout cela a trop duré et nous ne pouvons plus attendre. Ce n'est pas de la démagogie, ces attitudes découlent du fait que nous n'obtenons RIEN alors que nos problèmes sont de plus en plus URGENTS et GRAVES, très GRAVES même. PLUS QUE JAMAIS, chacun de nous, dirigeants, adhérents, doivent TOUJOURS se considérer mobilisés moralement et intervenir partout et auprès de tous les responsables départementaux, régionaux, nationaux, IL LE FAUT PLUS QUE JAMAIS.

Marcel SIMONNEAU.

Les vingt-cinq ans de Campeyroux

Vous avez souvent lu dans nos journaux des articles concernant Campeyroux, près de Lodève (Hérault), Maison de vacances et de camping animé, dirigé par notre extraordinaire camarade Georges Nicolas.

J'ai eu la joie d'assister à ce vingt-cinquième anniversaire les 15 et 16 juin dernier parmi tous nos camarades anciens P.G. et leur famille.

Qu'il était émouvant d'entendre ces pionniers de toujours, car ils continuent de parler avec joie, fierté, satisfaction de tout ce que ces camarades, bénévolement, sous la direction de notre grand Georges et de constater les changements intervenus qui ont fait de Campeyroux en 1974 un modèle de colonie de vacances (130 enfants encore chaque année) et un modèle de camping et de Maison de vacances pour les adultes. Vous pouvez, en effet, mes chers camarades, mon cher Georges, être heureux de

cette belle réalisation.

En 1949, la ferme de l'hôpital de Lodève est mise à la disposition des ex P.G. pour une colonie de vacances d'enfants. Débuts difficiles, tout est à faire. 1956, l'Association devient propriétaire du domaine. Les grands travaux peuvent commencer, mais les terres sont encore en fermage. 1965, le bail est rompu, après la colonie, un terrain de camping est envisagé. L'adduction d'eau ouvre de nouvelles perspectives. 1970, plantation des 90 hectares avec le Fond National Forestier, 1.000 peupliers et 36.000, je dis bien 36.000 arbres de plantés, formidable, sensationnel. 1973, le logis familial ajoute un troisième volet à la Maison de vacances, et bien entendu il y a encore des projets « Georges Nicolas » en vue, autrement dit avec lui rien n'est jamais terminé.

Ces deux journées ont été bien réussies comme toute organisation Georges Nicolas et j'ai été très

Marcel SIMONNEAU.

RECHERCHE

Joseph Gauberti domicilié à Gardanne (B.-du-R.) recherche Paul Patient, ancien du 121^e RALM qui a pu être prisonnier de guerre.

Ecrire à l'A.D.C.P.G. - U.N.A.C., 2, rue Stanislas-Digeon à Montpellier. Merci d'avance.

LE LIEN

Publication mensuelle
68, rue de la Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)

Georges ROCHEREAU
Directeur de la publication :

Abonnement : UN AN : 12 F

Imprimerie ADAM
4 bis, rue Nobel, Paris (18^e)

ÉVADÉS et RAPATRIÉS avant 1945

Je fais appel aux camarades évadés ou rapatriés avant 1945, qui ont eu des responsabilités dans les activités ci-après ou qui ont conservé à ce sujet des souvenirs précis (bons ou mauvais).

Centre d'entraide ; Associations de femmes de P.G. ; Centre d'entraide aux Etudiants en Captivité ; Centres d'entraide de Camp ; Services Centraux et Régionaux du Commissariat aux P.G. ; Maisons du Prisonnier ; Famille du Prisonnier (Secours national) ; Centre Interprofessionnel des Commissions de Reclassement (C.I.C.R.) ; Aumôneries des P.G. ; Centre d'Action Prisonnier (C.A.P.) ; Fédération Autonome des Centres d'entraide (F.A.C.E.A. clandestine, zone sud) ; Résistance P.G. ; Front Intérieur Allemand (F.I.A.) ; Centre de Liaison et de Documentation (C.L.D.) ; Centre d'Accueil ; Missions de Rapatriement.

Pour respecter les données, il n'est pas négligeable, par ailleurs, de réunir des informations sur nos adversaires P.G. de l'époque, journal « Toute la France », « Mouvement Masson », avec le Service d'Ordre Prisonnier (S.O.P.), etc.

J'ai entrepris de constituer un « dossier de documentation » sur l'action, en France, de groupes de rapatriés au service des P.G., de leurs familles et du pays, depuis les retours individuels jusqu'à la création de la F.N.C.P.G. et au rapatriement massif. Ce dossier, établi sans aucune intention partisane et qui sera mis à la dispo-

sition de la F.N.C.P.G. et de plusieurs bibliothèques et archives, comprendra une documentation certes incomplète, mais sérieuse pour ceux qui voudront dans l'avenir traiter sérieusement de ces questions. Ce qui n'est pas le cas dans la plupart des publications consacrées jusqu'ici à ces questions.

Pour réaliser ce projet, dont j'ai pris personnellement l'initiative et dont j'ai informé la Fédération, l'U.N.A.C. et l'U.N.E.G., je demande donc que le plus tôt possible on m'envoie à propos de ces questions :

- des souvenirs personnels avec, dans la mesure du possible, des faits, des noms, des dates ;
- des documents, circulaires, lettres, coupures de presse, etc.

J'ai déjà reçu, par exemple, et ils sont très précieux, surtout quand ils sont commentés, des historiques établis par des Associations départementales de P.G., des Amicales de camps, dont une part se rapporte à cette période.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit, dans cette recherche, ni de la captivité proprement dite, ni de l'action de la Fédération ou des Unions après le rapatriement massif.

Je vous remercie d'avance de tout ce que vous pourrez m'envoyer.

Jean VEDRINE,
36, rue Beaujon
75008 Paris.

Amélioration de la situation des ascendants de guerre

Le Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (article L. 136 bis) prévoit l'affiliation à la Sécurité Sociale, selon le régime propre aux victimes de guerre, de toute une catégorie de victimes de guerre : pensionnés à 85 % au moins, veuves, orphelins, victimes civiles, etc.

Seuls, jusqu'en 1973, les ascendants de guerre se trouvaient exclus de ce bénéfice.

Dans le cadre de la politique gouvernementale d'aide aux personnes âgées et les plus défavorisées, M. André Bord, ministre des Anciens combattants et victimes de guerre avait fait adopter lors du vote de la loi de Finances pour 1973 un texte admettant au bénéfice du régime de Sécurité Sociale spécial aux victimes de guerre les

ascendants âgés d'au moins 70 ans.

Soucieux d'accroître encore cette aide à ses ressortissants les plus âgés et les moins fortunés — le bénéfice des pensions d'ascendants est en effet subordonné à une condition de modicité de ressources — M. André Bord a obtenu l'adoption dans la loi de Finances pour 1974 d'une nouvelle disposition qui abaisse à 65 ans l'âge minimum requis pour l'accès des ascendants de guerre au bénéfice de la Sécurité Sociale.

Cette disposition s'applique aux ascendants pensionnés qui ne relèvent pas déjà d'un régime obligatoire d'assurance maladie.

Cette mesure a été très favorablement accueillie par les Associations les plus représentatives des intéressés.

RECTIFIEZ LE DECRET

Députés et sénateurs protestent contre la violation de l'esprit de la loi qu'ils ont votée à l'unanimité. Voici une première liste des députés et sénateurs ayant déposé des questions orales avec débat ou des questions écrites tendant à modifier le décret du 23 janvier 1974.

DEPUTES :
Question orale avec débat :
MM. André Rossi (Aisne) ; André Tourne (Pyrénées-Orientales).

Question écrite :
MM. Robert Hersant (Oise) ; Gilbert Faure (Ariège) ; Alain Mayoud (Rhône) ; Paul Alduy (Pyrénées-Orientales) ; Jacques Barrot (Haute-Loire) ; Loïc Bouvard (Morbihan) ;

SENATEURS :
Question écrite :
MM. Henri Caillavet (Lot-et-Garonne) ; Josy Moynet (Charente-Maritime) ; Lucien Grand (Charente-Maritime) ; Jacques Pelletier (Aisne) ; Pierre Mailhe (Hautes-Pyrénées) ; Marcel Darou (Nord) ; Francis Palmero (Alpes-Maritimes).

LOURDES 1975

Pour permettre d'avoir déjà des renseignements de la plus grande utilité pour l'organisation de ce rassemblement - pèlerinage qui doit être un grand succès, remplissez, même si vous avez déjà écrit, ce questionnaire et renvoyez-le soit à votre Amicale si vous faites partie des départements suivants : Paris, 78, 91, 92, 93, 94, 95, 77, 60, 10, 89, 76, 02, qui partiront de Paris, soit à l'équipe de votre département pour les autres afin que vous profitiez de l'organisation dans votre région.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Ancien Oflag ou Stalag : Kommando :

J'ai l'intention de participer au rassemblement - pèlerinage en septembre 1975 à Lourdes :
Je serai accompagné de personnes.
Je souhaite que l'agence désignée s'occupe de mon voyage :
oui - non.
De mon hôtel : oui - non.
A retourner par retour S.V.P. Merci.

Paris et l'Ouest
Le Massif Central
L'Aveyron - La Lozère
Les Gorges du Tarn

Les Gorges de l'Hérault
Saint-Guilhem-le-Désert
La Clamouse - La Grotte
des Demoiselles - L'Aigoual

UN CARREFOUR EN LODEVOIS (Hérault)

La Méditerranée - Sète
Montpellier - Béziers
L'Espagne - Les Pyrénées

L'Italie - La Provence
La Côte d'Azur
La Vallée du Rhône
Nîmes - Arles
La Camargue

Un camping CAMPEYROUX

Maison de vacances des Anciens Prisonniers de Guerre à 2 km de Lodève, dans le Vallon des Plans, par la route de Bédarieux. Un coin idéal, en dehors de la grande circulation, accessible aux caravanes, mais camping solitaire également. Douche chaude et froide - Toilettes - Ombrage - Rivière - Ravitaillement facile - Salle de réunions - Tarif familial.

